

L'évolution politique en France

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **51 (1959)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Les voilà bien, les conventions! Ces vœux pieux que l'on rédige et que l'on signe au mépris des réalités... »

L'auteur de cette critique songe avec amertume au vote hypocrite des Russes, aux millions de Chinois « mis au vert » sur l'ordre de Pékin, à la terreur cubaine ou encore au trafic d'esclaves quelque part en Orient...

Certes, une convention n'a pas le pouvoir de changer l'humanité. Mais faut-il en déduire qu'elle est inutile? L'affirmer serait méconnaître l'influence bénéfique des institutions internationales, ignorer leur réelle puissance morale. Et, principalement en ce qui concerne les problèmes sociaux, ce serait oublier que c'est tout de même grâce à des hommes de bonne volonté que des peuples et des races ont retrouvé leur dignité et des modes décents de travail.

Pas tous, évidemment. Mais il n'y a aucune raison pour que les grains qui ont été semés ne germent à leur tour chez eux.

L'évolution politique en France

L'éditorial du Bulletin mensuel à l'usage des militants de la C.G.T.-F. O. publie les informations suivantes que nous reproduisons, car elles éclairent certains mystères du renouveau politique de la grande république amie.

En d'autres temps, au début de cette nouvelle année, nous aurions pu trouver le loisir de jeter un rapide coup d'œil en arrière, de noter une fois encore les événements fastes ou désastreux, d'en tirer enseignement pour l'action future. Et l'année défunte eût été une intarissable source.

Mais le rythme des initiatives gouvernementales ne nous le permet pas. Il serait vain de vouloir commenter — et même mentionner — la masse des ordonnances qui remplissent de *Journal officiel*.

D'aucuns trouveront à ce style nouveau une allure mâle et décidée. Venant après l'agonie de la IV^e République, le triomphe de la nouvelle Constitution, les élections et l'orientation que l'on sait, le tout couronné de l'accès du général de Gaulle à la présidence de la République, la méthode expéditive à laquelle nous assistons peut laisser penser que la décision succède à l'atermoiement, la compétence à l'irresponsabilité, l'efficacité à la dérobade.

L'avenir nous fixera sur un certain nombre de points, mais il nous est déjà permis d'avoir quelques doutes sur un procédé où les groupes professionnels sont bousculés sans nécessité, encore qu'ils auront à appliquer demain la législation remaniée.

Ainsi en est-il d'un certain nombre de réformes pour lesquelles il est malaisé d'entrer ici dans une analyse détaillée. Les nombreux

textes montreront à l'usage ce qu'ils auront apporté de vraiment neuf dans la vie nationale.

Sans doute, dans la hâte générale, renforcée par l'échéance des pleins pouvoirs et le calendrier de la mise en place du nouveau régime, le mouvement syndical — il s'agit de Force ouvrière — a-t-il pu, et non sans insistance, tempérer certaines dispositions, telle la composition et le rôle du Conseil économique. Nous avons lieu de nous en féliciter, comme nous avons lieu de ne pas regretter les multiples suggestions faites sur les projets d'association des travailleurs à la marche de l'entreprise.

S'inscrivant dans la vocation et la compétence de notre mouvement syndical, toutes ces interventions nous auront en même temps convaincus du danger d'une trop grande rigueur technocratique souvent et délibérément ignorante des réactions de chaque citoyen et singulièrement de la classe ouvrière, la plus sensible parce que généralement plus éprouvée.

Il n'est pas besoin d'aller plus loin que la trop fameuse ordonnance du 30 décembre pour en trouver la preuve.

*

Les décisions prises par le gouvernement le 27 décembre, les commentaires qui en furent faits le 28 par le général de Gaulle et son ministre des finances, M. Pinay, ont eu un énorme retentissement dans le pays et hors du pays. La dévaluation du franc, sa convertibilité partielle, l'ouverture des frontières aux échanges extérieurs sont, comme l'a rappelé dès le 29 décembre le Bureau confédéral, « les conséquences inévitables d'une situation qui, depuis longtemps, impose de trop lourdes charges à l'économie et aux finances françaises et qui ajoute aux dépenses métropolitaines celles des investissements économiques et sociaux promis à l'Algérie et aux territoires associés ».

Du moins pouvait-on espérer, comme Force ouvrière l'a toujours réclamé et comme le Bureau confédéral l'a récemment rappelé, que le poids en fût supporté par les classes les plus favorisées de la nation.

L'ordonnance du 30 décembre devait, sur ce point, confirmer toutes nos appréhensions.

Fruit des discrètes délibérations d'un groupe d'experts, cette ordonnance, on le sait maintenant parfaitement, réduit le déficit budgétaire en opérant des coupes sombres, établit de nouveaux impôts ou en majore d'anciens, en un mot, institue une véritable politique d'austérité.

La philosophie des experts, très brièvement ramassée, est la suivante: le franc doit être ajusté à sa vraie valeur, les accords internationaux et le déséquilibre de la balance des comptes nous y con-

traignent. Ce faisant, les contacts sont nécessaires avec l'extérieur, donc ouvrons largement notre marché, préparons-nous nous-mêmes à une compétition active, supprimons les contrôles économiques, car la pression extérieure des prix sera suffisante pour freiner les hausses dues à la fois à la dévaluation, à la suppression des subventions et aux impôts plus élevés. Comme corollaire, une épuration des structures malthusiennes « issues d'un long passé de protectionnisme outrancier », la vérité des prix après la déformation résultant des subventions, des exonérations fiscales et des monopoles. En perspective, une réforme de la fiscalité par des impôts directs de large assiette, la rationalisation des circuits de distribution, la réforme administrative, l'organisation territoriale.

Si ces derniers aspects restent encore en pointillé — et nous sommes loin, quant à nous, d'en contester la nécessité — plus concrètes sont les mesures prises dans de nombreux autres domaines.

Rien n'est moins sûr que la hausse des prix soit jugulée aussi facilement qu'on le croit (on l'évalue entre 4 et 5% dans les milieux gouvernementaux), car la spéculation s'en mêle. Il est vrai que les experts ont envisagé une possibilité de « dérapage » qui viendrait, bien entendu, de la prétention des salariés à vouloir retrouver leur pouvoir d'achat. C'est pourquoi un article de l'ordonnance interdit aux salaires d'être rattachés au coût de la vie par un indice quelconque. Depuis 1950, notre Confédération a toujours considéré que cette indexation était l'un des éléments de la double échelle mobile (prix-production) seule capable d'ajuster la condition ouvrière au niveau de vie national.

Pendant ce temps, les industriels peuvent librement incorporer dans leurs prix les répercussions des taxes de la T. V. A., celles de la dévaluation et de leurs charges diverses; les commerçants conservent la faculté, qu'ils ont toujours eue, d'ajuster leurs bénéfices sur les nouveaux prix d'achat; les agriculteurs, apparemment frappés par la désindexation, ont toujours la certitude des prix d'objectifs (en vertu desquels le prix du bœuf, par exemple, sera, en 1962, de 25% plus élevé); les détenteurs de coupons de divers emprunts « indexés » sont tranquilles, les fraudeurs du fisc attendent la prochaine amnistie.

Il est à craindre que les prix ne se stabilisent pas dans le cadre que l'on a prévu, et les mesures préventives annoncées pour le S. M. I. G. et la fonction publique risquent fort d'être tout à fait insuffisantes.

Il est indispensable de rendre la liberté contractuelle aux salaires sous peine des plus graves mécomptes.

La Sécurité sociale a été, elle aussi, « remise en ordre » dans les plus réactionnaires conditions, le plus clair étant qu'on fait peser sur les salariés des charges supplémentaires jusqu'ici assurées par la solidarité nationale et qu'on les frappe injustement par une réduc-

tion des prestations, alors que rien n'est fait pour mettre fin à d'autres abus, maintes fois soulignés par les organisations ouvrières.

Quant au soi-disant contrepoids des signes extérieures de richesse, l'incohérence des textes est telle que le ministre des finances a été obligé de faire un pas en arrière.

Tout ceci a profondément perturbé le climat social, après l'euphorie des premiers jours de la V^e.

Les récentes mesures ont ouvert la voie à des actions de défense nécessaires, que notre mouvement se refuse à condamner, mais qui facilitent du même coup les possibilités de manœuvre des tenants communistes de la C. G. T., lesquels trouvent évidemment là un excellent terrain pour l'unité d'action.

*

Ce ne sont pas les charges sociales qui handicapent le pays, ce sont les charges nationales.

On veut mener de front une économie de paix en expansion et une économie de guerre. On doit à la fois réaliser le plan de Constantine (500 milliards au minimum d'effort budgétaire de la métropole en cinq ans) et poursuivre la guerre d'Algérie, à la fois développer l'expansion, construire des logements, entrer dans la compétition des marchés européens, voire mondiaux (depuis les dernières libérations des échanges) et maintenir un budget de guerre de l'ordre de 1500 milliards.

Le libéralisme classique, qui prend maintenant sa revanche, ne veut rien changer à cette politique contradictoire et, devant les « impasses » ne peut que procéder à des actes brutaux dont on mesure, aujourd'hui, toute l'injustice, mais dont on apercevra plus encore le danger si, rapidement, des correctifs n'interviennent pas.

Les économistes ne sont pas nécessairement des psychologues, on s'en persuade aujourd'hui.

Dans l'épreuve que traverse le pays, dans le redressement indispensable qu'il fallait faire d'institutions défailtantes, ce serait une faute de ne pas comprendre assez tôt le sens qu'attachent les travailleurs à la justice sociale.

Si les privilèges s'adaptaient et se servaient du nouveau régime, comme ils se sont adaptés et servis en d'autres temps, pas tellement lointains, il ne resterait plus aux hommes de bonne foi qu'à se retourner vers les extrêmes qui continuent à guetter leur heure.

Comme le disait Malraux, place de la République: « A bon entendeur, salut! »

*

Cependant, le mouvement syndical libre ne désespère pas de la valeur de son action.

Il vient, après de longues discussions avec le patronat français, d'inscrire à son actif, malgré les imprécations de la « gauche » communiste, un résultat dont il a tout lieu de se montrer fier, par l'institution d'un fonds complémentaire d'assurance-chômage, après celle, il y a deux ans, d'un régime complémentaire de retraites.

C'est un des aspects de son efficacité. Ce n'est pas le seul, mais son audience sera plus forte encore si les trop nombreux travailleurs qui boudent l'organisation syndicale s'aperçoivent enfin de la puissance de leur nombre. Non pour l'aventure, mais pour des résultats réels et durables, c'est-à-dire au sein des syndicats libres.

Force ouvrière ne peut, comme il est loisible aux partis politiques, se réfugier dans l'abstention ou dans l'opposition, fût-elle constructive.

Pour le syndicalisme, l'action est permanente, avec tous les gouvernements, quels qu'ils soient; elle ne peut subir d'éclipse, car la « conquête du pain » est œuvre de tous les instants.

Le suffrage féminin est rejeté

Mais le canton de Vaud ouvre la brèche!

Par 654 924 voix contre 323 306, les électeurs masculins ont repoussé l'arrêté constitutionnel sur l'introduction du suffrage féminin en matière fédérale le 1^{er} février. C'est-à-dire à une majorité des deux tiers. La participation au scrutin a été de 66,2%. Il faut remonter aux votes de 1949 (statut des fonctionnaires) et de 1948 (A. V. S. et articles économiques) pour retrouver une consultation nationale qui ait mobilisé un aussi grand nombre de citoyens. Trois cantons ont accepté: *Genève* (par 17 755 voix contre 11 842), *Vaud* (par 32 947 voix contre 31 252) et *Neuchâtel* (par 13 938 voix contre 12 775).

Cette décision négative constitue davantage une humiliation pour les hommes que pour les femmes. Elle signifie que les citoyens du sexe mâle, dans leur grand nombre, n'ont pas encore réussi à se débarrasser de leurs complexes inavouables et de leurs préventions. Ils se sont laissé séduire par les arguties des adversaires, d'autant plus volontiers qu'elles tendaient à consacrer un privilège suranné et arbitraire et à maintenir par conséquent la femme dans un état de sujétion. Les champions de la discrimination excessive entre sexes ont d'ailleurs battu tous les records du mauvais goût et de l'affligeante sottise dans leur campagne. Une annonce gigantesque allait jusqu'à encourager les électeurs à voter non pour se révéler les citoyens les plus intelligents du monde! Dans la Ville des Nations, où tant d'étrangers exercent leur esprit critique, les zéloteurs auraient pu du moins nous épargner ce ridicule.